

[Accueil](#) > [Actualités et salle de presse](#) > [Conférences et points de presse](#) > Point de presse de M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, et M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

## Point de presse de M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, et M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

### Annnonce visant le développement de la production en serre

#### Version finale

**Le vendredi 10 juillet 2020, 10 h**

#### Agora du pavillon d'accueil, Hôtel du Parlement

*(Dix heures une minute)*

**Le Modérateur** : Alors, bonjour à tous et bienvenue à ce point de presse, donc, du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien. Parlerons aujourd'hui en alternance, M. le ministre, accompagné également du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. André Lamontagne; de la présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, Mme Sophie Brochu; du président d'Hydro-Québec, Distribution et Services partagés, M. Éric Filion; ainsi que du président de l'association des producteurs en serre du Québec, M. André Mousseau.

M. Julien, à vous la parole.

**M. Julien** : Merci. Bonjour, tout le monde. Un grand plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui pour cette annonce importante d'électrification. Je tiens à saluer, d'abord, mon collègue André d'être présent ici avec moi. Mme Brochu, M. Filion, M. Mousseau, grand plaisir que vous soyez avec moi ici aujourd'hui pour cette importante annonce.

d'être encore plus concurrentiels sur les marchés. Alors, c'est un tarif qui va couvrir plus de 90 % des serres du Québec.

C'est quoi le tarif en question? Alors, ça permet à toutes les serres de 50 kilowatts et plus un tarif de 0,0559 \$ du kilowattheure, qui était au-dessus de 0,10 \$ auparavant. Ça permet également d'inclure le chauffage des serres à ce tarif-là, alors que c'est un tarif qui était nettement supérieur. On va permettre le chauffage à 0,0559 \$ et ça va permettre également aux grandes serres du Québec, qui sont présentement au tarif LG, de bénéficier, là, de l'option d'énergie additionnelle, l'O et EA, justement pour réduire leurs coûts d'énergie. Donc, essentiellement, les serres, dans leurs coûts d'énergie avec ce tarif, s'il est adopté, réduction de 40 % de leurs tarifs d'énergie, tarifs d'énergie qui représentent entre 25 % et 30 % des coûts de production des serres au Québec.

Alors, comme je le mentionnais, c'est un premier pas par notre gouvernement, un pas important pour donner suite à notre engagement de doubler les serres, les superficies de serre au Québec. Alors, si elle est adoptée, cette mesure va favoriser l'utilisation accrue de notre énergie renouvelable. Les discussions qu'on a avec Hydro-Québec et avec le MAPAQ sur la perspective de doubler les serres au Québec... avec la chauffe qui sera permise et ce nouveau tarif, on va tripler l'énergie renouvelable utilisée dans les serres au Québec avec cette proposition-là, à terme.

Donc, c'est une solution qui passe par plusieurs mesures, mais, chose certaine, aujourd'hui, on a un premier jalon qu'on a travaillé avec Hydro-Québec, la proposition d'Hydro-Québec, avec le MAPAQ, avec l'association des serres du Québec pour justement trouver les meilleures façons pour donner, justement, excusez-moi l'expression, un terreau fertile à l'augmentation, au doublement des superficies de serre au Québec, et on compte bien y arriver. Donc, c'est un premier geste qu'on pose.

Alors, je remercie le travail de Sophie, Sophie Brochu et son équipe, d'André et des serres du Québec pour le travail déjà accompli, et je laisse maintenant la parole à mon collègue André Lamontagne pour discuter justement de ce beau projet-là.

**M. Lamontagne** : Merci beaucoup, Jonatan, un gros merci. Salutations à Mme Brochu, c'est un grand plaisir de vous rencontrer, M. Mousseau, plaisir de vous rencontrer, M. Filion.

Écoutez, moi, très, très heureux d'être ici avec vous. Quand c'est le temps de parler de développement de l'agriculture, moi, je suis toujours très motivé à le faire parce que je me promène partout sur le terrain, au Québec, puis ce que je rencontre, c'est des

Écoutez, la crise de la COVID-19 a amené le gouvernement du Québec, comme bien d'autres gouvernements et organisations, à revoir ses priorités, à revoir ses enjeux et à voir comment on peut peut-être accélérer certains éléments primordiaux. Nous sommes en train de repenser nos orientations, justement afin de lancer des initiatives stratégiques, structurantes, qui vont justement permettre la relance économique du Québec.

Mon collègue André va en parler davantage, mais l'une de nos priorités, qui a été exacerbée, je crois, par la situation qu'on a vécue et qu'on vit toujours, est certainement d'augmenter la souveraineté alimentaire du Québec en misant, entre autres, sur la production de légumes, de fruits en serre.

Nous avons la chance au Québec, et c'est une grande chance qu'on a, et merci Mme Brochu, de pouvoir compter sur une source d'électricité propre, une source d'électricité renouvelable, et ça, c'est un atout non négligeable sur lequel on doit tabler dans la relance économique du Québec. Le premier ministre, M. François Legault, a d'ailleurs exprimé à plusieurs reprises son souhait de voir la production en serre doubler au cours des prochaines années au Québec.

Nous estimons aujourd'hui poser un premier jalon, un jalon important, mais un premier de plusieurs jalons qui vont permettre d'atteindre cet objectif audacieux. Et ça passe par l'énergie.

En effet, comme vous le savez, nous possédons un des types d'énergie les plus propres au monde et ça va grandement faciliter l'atteinte de notre objectif. C'est dans ce contexte que j'annonce officiellement aujourd'hui que le gouvernement du Québec a adopté un décret de préoccupation destiné à la Régie de l'énergie afin que celle-ci considère la demande qui a été formulée par Hydro-Québec, afin de mettre en place un nouveau tarif pour les producteurs de serres québécois. Le décret, s'il est adopté, va permettre à Hydro-Québec Distribution de déposer... une demande qui a été adoptée permet à Hydro-Québec de déposer une demande à la régie. Il permet également à la Régie de l'énergie d'être saisie de cette demande de préoccupation gouvernementale justement pour l'analyser. Et si cette demande est acceptée, ça permettrait à davantage de serres du Québec de bénéficier d'un tarif fortement concurrentiel.

Le tarif qu'on propose aujourd'hui, 9 %, 10 serres au Québec sur 1 000 serres bénéficier de ce tarif-là. Ça veut dire qu'il y a en 990 qui, dans le nouveau tarif plus bas, pourraient bénéficier de ce tarif, une réduction de près de 40 % de leurs coûts d'énergie justement, qui vont leur permettre d'augmenter leur production et

entrepreneurs, des petits Cirque du Soleil à gauche et à droite dans le milieu bioalimentaire. J'arrive de la Côte-Nord. Encore là, j'ai été un peu ébloui par certaines initiatives qu'on retrouve là-bas. Ça fait que, chaque fois que je peux en parler, bien, c'est sûr que ça me fait un grand plaisir de le faire.

Comme disait Jonatan, la question de l'autonomie alimentaire, c'est quelque chose qui est à l'agenda de notre gouvernement. On est entrés en poste au mois d'octobre. On avait un engagement de doubler la superficie de serre en culture au Québec. Puis c'est certain que ce qui s'est passé, depuis un certain nombre de mois, puis la sensibilisation aussi des Québécois à la question aussi de notre sécurité alimentaire, si on veut, là, c'est devenu rendre encore plus actuel ce désir-là, cette vision-là qu'on a d'augmenter notre autonomie alimentaire.

Alors, c'est certain que la culture en serre, ça s'inscrit dans cette vision-là parce que c'est une vision de soutenir puis de manger des produits d'entreprises d'ici, qui font notre fierté. C'est une vision de répondre au besoin des Québécois, au désir des Québécois d'accroître l'achat local, mais aussi c'est une vision de contribuer à l'effort collectif de toute l'industrie bioalimentaire pour assumer davantage d'autonomie alimentaire.

Puis ça s'inscrit, cette vision-là, évidemment, dans le fait aussi qu'au Québec, on s'entend, avec notre climat nordique, bien, la production traditionnelle de fruits et légumes, bien, ça se fait grosso modo, là, de juin à novembre. Alors, dans ce contexte-là, bien, c'est certain que la culture en serre, bien, c'est un outil qui est privilégié pour, d'une part, permettre d'allonger la période de production puis d'augmenter l'offre de produits sur le marché mais, d'autre part, aussi, permettre d'augmenter la productivité en serre. Parce qu'on s'entend qu'en production en serre on est capable de produire davantage, si on veut, que dans les champs de production traditionnelle en champ.

Alors, en offrant des outils à nos producteurs comme l'accès à un tarif adapté, un tarif électrique adapté, bien, un, on encourage nos entreprises acéricoles à augmenter leur offre de produits sur les marchés mais aussi on contribue naturellement à la vitalité des régions puis la santé de la population, parce qu'on s'entend, des producteurs maraîchers, on en a à la grandeur du Québec. Alors, qu'il y ait davantage de ces producteurs-là, aux quatre coins du Québec, qui aient recours à cet outil-là qui est la culture en serre, bien, ça va être au bénéfice de toute notre vitalité du territoire.

Une particularité, c'est que l'industrie des serres, naturellement, présente différents modèles puis différents attributs. On en a des petites, des moyennes, des grandes qui offrent des produits différenciés mais aussi qui s'adressent, si on veut, à des marchés

différents. Alors, on est bien conscients de ces réalités différentes là, puis naturellement, notre accompagnement dans l'objectif de doubler les superficies de serres va devoir tenir compte de ces particularités-là.

Jonatan l'a mentionné, puis je le répète, l'annonce d'aujourd'hui, c'est une annonce qui est un peu charnière dans toute la stratégie qu'on veut mettre en place mais, en même temps, c'est un premier pas, hein? Ça fait partie d'une stratégie de croissance des serres que je vais avoir l'opportunité, là, de dévoiler dans les semaines, les mois qui s'en viennent, là, en fonction de la réponse qu'on va obtenir de la Régie de l'énergie du Québec. Mais vous savez, la pandémie nous a fait oublier qu'au mois de mars, là, quand il y a eu le dépôt du budget de mon collègue Eric Girard le 10 mars, il y a 50 millions de dollars qui avaient été mis de côté justement pour être affectés à notre stratégie de croissance des serres. Alors, les paramètres de cette enveloppe-là vont être révélés au moment de l'annonce de la stratégie de croissance, là, dans les mois qui s'en viennent.

En terminant, bien, je veux remercier, naturellement, M. Mousseau, M. Claude Laniel aussi des producteurs de serre qui est ici. Mon collègue Jonatan, avec qui, depuis quelques mois, là, qu'on a des échanges fréquents, je te remercie beaucoup de ton écoute, de ton accueil dans ce projet-là puis aussi de ton intérêt, passé l'annonce de ce matin, ton intérêt à continuer qu'on soit partenaires dans le cheminement pour arriver à cette annonce-là. Alors, tu peux compter sur ma volonté qu'on continue à travailler ensemble là-dessus. Et puis aussi toutes les autres personnes, les autres groupes, les intervenants, là, qui sont intéressés de près ou de loin ou participant dans, ultimement, la mise en oeuvre, là, de cette stratégie-là pour le Québec. Alors, un gros merci.

**Mme Brochu (Sophie) :** Alors, bonjour à tous, MM. les ministres, M. Julien, M. Lamontagne, M. Mousseau, cher collègue Éric, et bonjour à vous tous. Écoutez, je pense que nous allons tous nous souvenir longtemps de ce printemps 2020 pour toutes les raisons qu'on sait et notamment pour la poussée anxieuse qu'on a vécue collectivement lorsqu'on a craint, pendant un bout de temps, à notre capacité de nous nourrir. Et, s'il y a une des priorités qui est ressortie de cette crise-là, c'était bien celle d'avoir une plus grande autonomie alimentaire. C'était le souhait d'un gouvernement, c'était le souhait d'une société et, franchement, c'était le souhait des hommes et des femmes d'Hydro-Québec également.

S'il y a une autre chose qu'on a comprise aussi au sortir de cette crise de santé publique, qui devient une crise économique, c'est qu'il fallait tout faire pour rebondir rapidement puis pour donner un coup de pouce à des acteurs importants de l'économie. Nos serristes en sont certainement. Et ce qu'on savait aussi, c'est qu'on

Aujourd'hui, comme ça a été mentionné, évidemment, on a le plaisir d'élargir cette offre-là en abaissant le seuil de 300 kilowatts à 50 kilowatts. Donc, on va rejoindre la majorité des serristes au Québec. Il y a également la chauffe qui est une nouveauté. Et on va également offrir, en fait, promouvoir cette nouvelle option pour les très grands joueurs, là, qui sont dans nos tarifs de grande puissance.

On parle de plus de 1 000 producteurs. On parle d'un chiffre de 0,0559 \$ le kilowattheure qui est évidemment très compétitif avec les autres formes d'énergie, mais aussi qui est un rabais substantiel par rapport au tarif moyen aujourd'hui qui est à 0,1 \$ le kilowattheure. Juste pour illustrer les économies potentielles pour les serristes, si vous parlez de serristes de taille d'environ 2 000 mètres carrés, 200 kilowatts dans notre jargon, pour des coûts annuels d'environ 75 000 \$, on parle d'un rabais de 30 000 \$. Donc, c'est quand même substantiel pour leur permettre d'être plus compétitifs et de croître.

Donc, encore une fois, on est très heureux de participer à ça. Je pense c'est des belles mesures qui vont aider le milieu. Des mesures qu'on avait discutées depuis un certain temps, qui étaient rendues à maturité et qu'on est prêts à lancer aujourd'hui. Ça va encourager la croissance. Puis aussi, au niveau électrique évidemment, on croit qu'on va pouvoir tripler la consommation dans ce secteur-là, ce qui va représenter environ la consommation de 25 000 ménages. Donc, ça vous donne un ordre de grandeur, là, de cette croissance. Merci beaucoup.

**M. Mousseau (André) :** Bonjour, tout le monde. Je suis très heureux aujourd'hui, en présence de deux ministres et de deux hauts dirigeants d'Hydro-Québec, de comprendre que M. Legault, en campagne électorale, nous avait dit : Je veux m'assurer que l'électricité va devenir le fer de lance pour la production en serre au Québec et on va doubler la superficie. Et cette première annonce-là nous permet justement d'entrevoir que le rêve va se réaliser.

Vous savez que c'est en 2004 qu'on a aboli le tarif BT qui permettait de développer l'acériculture au Québec. À ce moment-là, on avait 25 producteurs de roses. On avait toutes sortes de cultures qui permettaient de développer parce que ce tarif-là nous le permettait. Et maintenant, 15 ans plus tard, on a l'annonce qu'enfin tous les producteurs en serre vont avoir accès à un tarif qui va leur permettre de développer leur agriculture locale, mais, en même temps, qui va leur permettre aussi de pouvoir envisager toute possibilité.

Comme on vous le disait tantôt, c'est une économie appréciable. Et surtout, quand on a annoncé qu'on était pour doubler des serres au Québec, moi, je me disais : On ne doublera pas ça avec du gaz propane, puis de l'huile, puis toutes sortes d'affaires, là,

allait tout faire pour profiter de ce qu'on allait faire pour tenter de résoudre deux crises pour le prix d'une, et c'est-à-dire de poser des gestes financiers, oui, mais qui s'inscriraient dans une transition énergétique logique.

Alors, voilà, l'annonce de ce matin répond à ces trois objectifs-là. Nous avons déposé une demande à la Régie de l'énergie pour autoriser un nouveau tarif pour nos serristes, un tarif, comme mon collègue Éric va l'expliquer, qui va bénéficier à un très, très grand nombre de serristes, donc qui va aller dans le sens de l'autonomie alimentaire.

C'est un coup de pouce aussi à l'économie parce qu'évidemment des serristes qui vont être capables d'accroître leur capacité vont avoir la capacité d'accroître aussi leurs retombées économiques. Et c'est une belle affaire pour la transition énergétique parce que ces serristes-là aujourd'hui utilisent l'électricité pour la photosynthèse mais beaucoup de mazout pour chauffer leurs serres. Alors, à partir de maintenant, ils pourront chauffer aussi avec l'électricité, avec un tarif qui va leur être plus avantageux que ce dont ils disposaient jusqu'à présent. Et, ce faisant, jusqu'à un horizon de 2030, on va considérablement réduire nos émissions de gaz à effet de serre, représentant à peu près 15 000 véhicules à la clé.

Donc, bon pour l'autonomie alimentaire, bon pour l'économie, bon pour l'environnement. C'est une belle affaire. Le gars qui a travaillé ça avec ses équipes, notamment avec Geneviève qui est parmi nous — bonjour, Geneviève — c'est Éric Filion. Je lui passe la parole. C'est lui qui sait de quoi il parle.

**M. Filion (Éric) :** Merci. Bonjour, tout le monde. Merci, Sophie. Merci, MM. les ministres. M. Mousseau, Claude Laniel aussi qui est ici, là, qui est un fier partenaire avec qui on a travaillé depuis déjà plusieurs années.

Également très heureux d'être ici ce matin pour participer à cette belle annonce très positive. Il faut savoir qu'on offre des avantages à nos serristes au Québec, les gros joueurs, depuis déjà quelques années, depuis 2013, en fait, un tarif qu'on appelle l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse.

Le principe derrière cette option, c'est vraiment de donner un tarif avantageux en échange de la possibilité de s'interrompre pendant l'hiver, pendant nos périodes de pointe, où nos réseaux sont très chargés. Donc, normalement, les clients, on demande un maximum de 100 heures de disponibilité pour cet effacement-là. Pour vous donner un exemple, l'an passé, ça a été moins de 30 heures. Donc, on a une belle option qui avait été bien calibrée, rodée au cours des dernières années.

c'est l'électricité du Québec qui va servir à ça. Et l'annonce d'aujourd'hui, ça répond justement à une préoccupation de la régie des marchés... de la régie, qui avait demandé, la Régie de l'énergie, en 2004, à Hydro-Québec de nous trouver un nouveau tarif, et aujourd'hui on nous l'annonce. C'est le premier pas.

On nous annonce d'autres éléments qui vont permettre, justement, de pouvoir accomplir ce qu'on veut, produire pour le Québec des aliments qui nourrissent le corps et l'esprit, parce que vous savez que l'horticulture ornementale est aussi très importante, à travers tout ça, parce qu'il faut aussi penser que, dans des temps difficiles, oui, il faut manger, mais il faut aussi avoir une qualité de vie intéressante. Ça fait que... merci beaucoup, tout le monde.

**Le Modérateur :** Merci à tous. Nous sommes maintenant prêts à prendre les questions des journalistes. Les journalistes qui ont des questions, vous pouvez me signaler votre présence. Oui, Valérie Gamache, Radio-Canada.

**Mme Gamache (Valérie) :** Tout d'abord, tout le processus devant la régie, est-ce que ce sera complété pour l'hiver, donc, à temps pour que les producteurs puissent en profiter dès l'hiver prochain?

**M. Julien :** Alors, naturellement, la régie, c'est un tribunal indépendant, donc on ne rentre pas, en fin de compte, dans les délais qui leur sont accordés pour faire l'analyse. L'avantage qu'on a ici, puis comme mentionnait M. Filion, c'est déjà un tarif qui existe pour certaines clientèles, donc ce n'est pas la création d'un nouveau tarif, c'est un élargissement à d'autres clientèles, selon d'autres critères. Donc, je crois que, de manière préliminaire, l'analyse est beaucoup moins complexe, et on a bon espoir, là, que ça va être fait assez rapidement, mais je ne saurais mettre plus de pression sur la régie, c'est indépendant.

**Mme Gamache (Valérie) :** Mais vous êtes confiants quand même?

**M. Julien :** Oui, on est confiants, sinon on ne serait pas ici pour en parler.

**Mme Gamache (Valérie) :** Et en termes de... On dit : Doubler la production en serre. Qu'est-ce que ça représente, comme production? Est-ce qu'en termes, je dirais, de légumes, là... Si on peut dire : Bien, on va passer de tant de kilos à tant de kilos, est-ce qu'il y a un exemple, donc, dans une culture particulière?

**M. Lamontagne :** ...présentement, au Québec, on produit entre 40 000 et 45 000 tonnes de légumes, si on veut, par année. Alors, l'objectif, ça va être de passer entre

85 000 et 90 000 tonnes de fruits et légumes... pas de fruits, de légumes, ce qui est considérable.

**Mme Gamache (Valérie) :** Sur une période de...

**M. Lamontagne :** Bien, idéalement, ce serait le plus rapidement possible, mais ça va être en fonction de la capacité des investisseurs. Mais à partir du moment où on a le tarif, et puis on va avoir annoncé notre stratégie de croissance, alors, on a des centaines de producteurs actuels qui vont pouvoir adhérer à ce programme-là puis aller de l'avant avec des projets d'expansion, mais aussi on a des centaines de maraîchers au Québec, qui font de la culture traditionnelle, qui vont avoir un intérêt à s'adjoindre une culture de serre aussi, en surplus de leur culture traditionnelle.

**Le Modérateur :** Merci. Vincent Larin, *AgenceQMI*.

**M. Larin (Vincent) :** Vous m'excuserez, je ne suis pas un expert de la jurisprudence en termes des décisions de la régie. Vous semblez dire que c'est au conditionnel. Je comprends qu'il y a une possibilité, à quelque part, que ces tarifs-là ne soient pas acceptés tels quels, que ça ne passe pas exactement tel quel à la régie?

**M. Julien :** Alors, la régie est pleinement indépendante dans ses décisions. Ce qui nous rassure, naturellement, c'est qu'on a des discussions avec Hydro-Québec et on réitère que le tarif à 0,0559 \$ qui est déjà autorisé... et, pour les 10 plus grandes serres au Québec, ça va dans une continuité, en réalité, pour les serres entre 50 kilowatts et 300 kilowatts.

Donc, on ne présume pas de la décision de la régie, mais ce n'est pas un dossier qui nous apparaît hyper complexe à arbitrer pour l'instant. Alors, on pense que ça va bien aller, mais je vais laisser la régie faire son travail et arriver à ses conclusions.

**M. Larin (Vincent) :** Une deuxième, peut-être plus pour M. Lamontagne, mais je me demandais si cette mesure-là... je comprends que c'est un bouquet de mesures qui va être annoncé pour arriver au doublement de la superficie. Est-ce qu'on a chiffré quand même cette mesure-là, combien est-ce qu'elle pourrait précisément augmenter la superficie de serre au Québec?

**M. Lamontagne :** Bien, écoutez, voyez ça comme un moteur. Présentement, exemple, bien, on prend un chiffre rond, on a 1 000 serres au Québec, on en a 10 qui bénéficient de ce tarif-là. À partir du moment où ce tarif-là devient effectif, on a 990 serres au Québec qui vont voir leur tarification d'électricité baisser de 40 %, mais aujourd'hui, on a peut-être une cinquantaine de serres, au Québec, qui servent de

**M. Filion (Éric) :** En fait, on ne le regarde pas comme un manque un gagner, parce qu'on va l'offrir à davantage de serristes pour la photosynthèse. C'est vrai qu'eux aujourd'hui paient 0,10 \$, vont payer un tarif avantageux, mais toute la croissance au niveau de la conversion du propane vers l'électricité, du mazout vers l'électricité, entre autres, va nous amener des revenus additionnels.

Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que le 0,0559 \$, comme le ministre le mentionnait, devant la régie, on est très confiants d'avoir un bon dossier, parce que, oui, l'option existait déjà, mais l'option est également calibrée pour ne pas avoir d'impact sur le reste de la clientèle. Puis ça, c'est important aussi, là. Donc, on est allés au plus bas qu'on pouvait aller pour ne pas impacter les autres clientèles, les tarifs de l'ensemble des clients, dans le fond, là.

**M. Bossé (Olivier) :** Mon autre question, c'était pour M. Mousseau. Est-ce que doubler la production, je sais que M. Legault a dit ça, puis c'est le fun d'y penser, mais est-ce que c'est réaliste ou c'est juste un rêve? Tantôt, vous parliez de rêve.

**M. Mousseau (André) :** Dans le fond, à l'heure actuelle, on est 30 % autosuffisants dans la production de légumes au Québec.

**M. Bossé (Olivier) :** Combien?

**M. Mousseau (André) :** 30 %. Ça fait qu'on pourrait facilement augmenter sans déranger personne, là. Puis il y a un marché d'exportation près de chez nous, là, qui est très important aussi. Puis c'est la même chose dans nos cultures ornementales, là. On faisait de la fleur coupée, il n'y a pas 20 ans, on pourrait en refaire encore aujourd'hui, on pourrait faire davantage de potées fleuries.

Il y a plein de potentiel à l'heure actuelle, le marché est là, le marché le demande. Tout ce qu'il faut, c'est le produire à prix compétitif. Puis l'annonce d'aujourd'hui nous dit : Bien, l'électricité devient comme le fer de lance, les autres mesures vont nous permettre justement de le faire. Puis quand le premier ministre a annoncé ça, ça faisait juste répondre à nos attentes, parce qu'on avait déposé un plan de développement, justement, pour pouvoir doubler les superficies de serres au Québec dans cinq ans.

Tout ce qui nous manquait, c'était la base de l'électricité puis, après ça, des programmes pour être sûr que le producteur qui va vouloir construire une serre, il dit : Ce n'est pas une tank de propane qui va être devant, ça va être de l'électricité qui va me chauffer. C'est quoi, le prix? C'est quoi, la façon dont je vais pouvoir y arriver?

photosynthèse. Alors, on a un potentiel de 900 serres qui vont pouvoir faire davantage de photosynthèse.

On a zéro serre qui se sert d'électricité pour chauffer leur serre. Alors là, encore là, on a plein d'outils, parce qu'aussi on a Transition énergétique Québec qui sont en soutien aussi. Alors, il y a tout... quand on dit un bouquet de mesures, si on veut, là, qui vont se mettre ensemble, là, qui vont créer un environnement vraiment où quelqu'un qui veut prospérer dans le milieu des serres, qui veut développer dans le milieu des serres, bien, toutes les pièces vont être là devant lui, là, pour être capable de passer à l'action, là, puis de poser des gestes à ce niveau-là, là.

**Le Modérateur :** Merci. Olivier Bossé...

**M. Julien :** Excusez, juste pour faire du poids sur ce que mentionne André, puis naturellement, c'est difficile aujourd'hui de présumer, mais en travaillant directement avec l'association... puis il y a plusieurs catégories de serres, des petites, des moyennes, des grandes. À titre d'exemple, Transition énergétique Québec a des programmes actuellement, Chauffez vert, qui permet, en fin de compte, un support financier pour transformer d'une source fossile vers l'électricité. Ça va être ma contribution. On veut déployer plus de triphasés au Québec, c'est déjà prévu, là, un filage qui permet d'avoir suffisamment de puissance sur les terres agricoles, qui va amener potentiellement des serres.

Donc, quand on discute avec l'association des serres puis avec la MAPAQ, c'est... toutes les mesures qu'on va additionner vont faire en sorte que le Québec ne va pas faire pâle figure, bien au contraire, pour amener les investissements dans les serres. Alors, c'est ces formules gagnantes là qu'on doit développer ensemble pour y arriver.

**M. Lamontagne :** Juste en rajout de ce que Jonatan a mentionné, dans le dernier budget aussi, il y avait une quinzaine de millions de dollars, si je me souviens, là, justement, pour étendre encore le triphasé encore davantage, là, dans nos milieux ruraux, si on veut, puis même, je pense, il est question de chercher à bonifier encore cette enveloppe-là, là. Alors, comme je vous dis, c'est un ensemble de mesures qui vont vraiment avoir une bonne synergie, là.

**Le Modérateur :** Merci. Olivier Bossé, *Le Soleil*.

**M. Bossé (Olivier) :** Bonjour. Bien, peut-être pour M. Filion. De passer de 0,10 \$ à 0,0559 \$, c'est un manque à gagner de combien, mettons, pour l'année prochaine, mettons 2021, juste pour donner une idée, là, de grandeur?

Ça fait que c'est là-dessus qu'on travaille à l'heure actuelle. Non, c'est très réaliste, on pourrait même dépasser ça.

**M. Bossé (Olivier) :** Merci.

**Le Modérateur :** Merci. Lionel Levac, *Agro Québec*.

**M. Levac (Lionel) :** Une question en deux volets, un premier pour Mme Brochu. Mme Brochu, l'expansion du triphasé, est-ce que c'est un chantier qui est déjà amorcé? Qu'est-ce que vous prévoyez chez Hydro-Québec pour, justement, que ce triphasé et toutes les installations parallèles permettant aux serres de s'approvisionner de façon à chauffer à l'électricité... tout ce chantier-là, là, est-ce que vous vous êtes fixé des échéances, des délais? Est-ce qu'il y a des montants de prévus d'investissement spécifiquement pour ça?

**Mme Brochu (Sophie) :** Bien, en fait, il y a, je vous dirais, le... D'abord, peut-être, pour le bénéfice de tout le monde, pour comprendre c'est quoi, le triphasé, hein, parce que c'est le fun de comprendre exactement de quoi il en retourne, si vous vous promenez sur une autoroute, vous avez deux voies de large sur une autoroute et puis, quand vous arrivez sur un chemin secondaire, vous avez des voies qui rencontrent pour rentrer, ça fait que plus vous rentrez dans les terres, plus les chemins se rétrécissent. La logique d'approvisionnement en électricité, c'est un peu la même. Alors, sur l'autoroute, on est en triphasé. Quand vous vous promenez puis vous voyez trois fils sur le poteau, il y a trois fils, ça, ça fait rouler des gros moteurs. Puis, quand vous arrivez, puis il y a juste un fil, ça, c'est sur la plus petite tension.

Tout ça pour dire qu'Hydro-Québec, nonobstant les besoins agricoles comme tels, regarde les besoins du réseau. Puis il y a des planificateurs de réseau, chez Éric et chez Hydro, qui planifient quelle est la demande actuelle, quelle va être la demande future.

C'est certain que, quand on arrive en zone agricole, il arrive souvent que, sur un chemin de terre ou même sur une route, les charges sont telles qu'il n'y a pas besoin d'avoir un triphasé. Quand une serre veut s'installer, bien, là, il y a besoin de triphasé. Alors, on regarde quels sont les besoins futurs, comment ça va se greffer, puis, après ça, il y a des discussions à y avoir avec le gouvernement parce que, un peu comme pour n'importe quelle infrastructure, quand on a besoin de mettre du triphasé, si le triphasé se justifie par lui-même, on n'a pas besoin de l'apport du gouvernement parce qu'il se raisonne dans la globalité de nos tarifs. On va à la régie, c'est notre plan d'investissement. Quand on sort de cette réalité-là, on travaille avec le gouvernement.

Alors, il y a des projets qui sont regardés, c'est de manière courante, puis il n'y a pas de doute que le projet existant va nous amener à être encore plus précis sur les investissements en triphasé qu'on va faire. Puis ce qui ne se raisonne pas à l'intérieur des tarifs va se raisonner avec des programmes d'aide du gouvernement. Alors, c'est un processus qui se fait au fil de l'eau, je vous dirais.

**M. Levac (Lionel)** : Et le deuxième volet est pour M. Mousseau, si vous permettez. M. Mousseau, sur la plupart des entreprises acéricoles, il faudra des investissements très importants pour pouvoir utiliser de l'électricité à des fins de chauffage. Souhaitez-vous un peu d'aide pour ça?

**M. Mousseau (André)** : Bien, c'est sûr qu'à l'heure actuelle, à moins qu'ils soient en période d'investissement, là... S'il est en train de... en croissance, là, ou... dans un transfert, puis que là il se fait vraiment, là, un exercice complet, c'est sûr que l'entreprise qui, demain matin, va dire : J'enlève mon gaz propane puis je m'en vais à l'électricité, ça me prend une entrée de 600 ampères, 550, puis ça coûte 15 000 \$, le gars va faire les calculs puis va dire : Bien, si je n'ai pas une aide de 10 000 \$, je ne pourrai pas le faire, là.

Chez nous, j'ai l'entrée triphasée. Ça s'est fait dans les années 90, au moment où Hydro-Québec lançait son programme BT, puis ils ont payé à 75 % la facture.

Ça fait que je me dis, à un moment donné, oui, ça va prendre un appui, avec des calculs précis, pour dire aux producteurs : Bien, oui, tu vas être plus écologique, puis, oui, en même temps, bien, ça va permettre à ton entreprise de se développer. Ça fait que c'est sûr, oui, ça prend des programmes complémentaires.

**M. Levac (Lionel)** : Et il y a l'achat des bouilloires aussi et tout ça.

**M. Mousseau (André)** : Moi, comme je vous le dis, là, quand on avait fait le tarif BT, là, ça comprenait l'ensemble de tout ce qui était nécessaire, l'entrée et l'équipement à l'intérieur, pour être sûr d'être compétitif avec les autres éléments qui y étaient à ce moment-là. On voulait chasser un peu plus l'huile, on voulait chasser d'autres énergies, là, fossiles. On a pris les moyens.

**Le Modérateur** : Merci...

**M. Julien** : Juste pour rebondir sur ces deux questions-là. Pour ce qui est du triphasé, comme le mentionnais Mme Brochu, Hydro-Québec intervient à partir du moment où est-ce qu'il y a une démonstration économique avec la régie pour justement les notions d'interfinancement, puis il n'y a pas de coût. Au budget du gouvernement, au

Alors, ce qui est important, c'est que ce qu'on met en place quand on dit : On veut doubler, mais nous on est de passage ici, là, hein, il y en a d'autres qui vont venir après nous. C'est de mettre en place un environnement que... J'aimais beaucoup, il y a quelques jours, le premier ministre, sur Twitter, suite à un article, a dit : En route vers l'autonomie alimentaire. Alors, c'est vraiment... Au niveau fruits et légumes, c'est vraiment de mettre en place un environnement qui, sur des années, va libérer un peu de ce potentiel-là pour venir se diriger le plus possible vers une adéquation, là, complète de la demande des Québécois, là.

**M. Pilon-Larose (Hugo)** : Et, pour une société comme la nôtre, à partir de quel moment est-ce qu'on peut déclarer, justement, qu'on a atteint une autonomie alimentaire? Donc, à terme, là, il faudrait avoir quel pourcentage de la production qui vient de chez nous pour qu'on soit autonomes?

**M. Lamontagne** : Bien, je vous dirais que déjà, au Québec, là, si on regarde comme il faut, là, on a... à peu près 58 % de ce qu'on consomme, on le produit ici. Il y a un autre 23 %, 24 %, là, qu'on va chercher au Canada. Ça fait que grosso modo, c'est à peu près 25 % qu'on va chercher à l'extérieur. Puis là-dessus, bien, ça comprend, mettons le vin.

Bien, écoutez, je ne sais pas si vous êtes comme moi, là, mais du vin, on en boit un peu. J'en bois le plus possible, des vins québécois, mais si on prend ce qu'on consomme... Demain matin, on ferme les frontières puis on dit : Il n'y a plus de vin étranger qui s'en vient chez nous, puis la seule opportunité qu'on a, c'est de boire du vin québécois, bien, je veux dire, ça va déjà... notre balance commerciale, des fois, que notre premier ministre, là... dont il parle, là, bien, demain matin, on interdit les breuvages qui viennent de l'extérieur puis on se dit : On prend ce qu'on a chez nous, on vient de renverser, encore là...

Ça fait que dépendamment des catégories de produits... mais dans les produits de base, naturellement, au Québec, on est complètement autosuffisants. On a la gestion de l'offre pour tout ce qui touche le lait, la volaille, les oeufs. Alors, écoutez, on a un bon bout de chemin de fait, mais on a encore un bon bout de chemin à faire.

Puis ce qui est intéressant, là, avec ce qui vient de se passer dans les derniers mois, c'est à quel point la sensibilité des Québécois, des Québécoises pour l'achat local... Bien, notre autonomie alimentaire, elle va se concrétiser en fonction du pacte qu'il y a entre les gens qui produisent puis les gens qui consomment. Et plus les gens qui produisent vont donner aux gens qui consomment ce qu'ils ont besoin, puis les gens qui en ont besoin vont l'apprécier, puis ils vont encourager les gens qui produisent ici, bien, plus ce pacte-là va être puissant. Comme on a pu le voir, ce qui s'est passé

budget du MERN, on a déjà 15 millions, puis on va faire augmenter cette somme-là pour justement venir supporter, quand l'économie avec la régie ne fonctionne pas. On parle d'à peu près de 100 000 \$ du kilomètre, donc, s'il y a 15 millions, on parle de 150 kilomètres supplémentaires. Et on peut en rajouter comme ça justement pour aller identifier, dans les secteurs agricoles, où on peut dérouler du triphasé qui va venir supporter le développement agricole du type de serre ou d'autres types d'éléments agricoles.

Pour ce qui est de votre deuxième question par rapport au support, je reviens sur Transition énergétique Québec, qui a des programmes, comme Technoclimat et comme Chauffez vert, qui vont devoir être adaptés un peu pour les serristes qui visent justement la transition énergétique pour passer de carburants fossiles vers l'électricité, qui va venir supporter également les producteurs, justement, dans leurs investissements.

**M. Pilon-Larose (Hugo)** : Merci. Donc, je vais me permettre aussi des questions. Hugo Pilon-Larose de *LaPresse*. Ma question est pour M. Lamontagne. On parle beaucoup d'indépendance alimentaire, de souveraineté alimentaire...

**Une voix** : ...

**M. Pilon-Larose (Hugo)** : ...d'autosuffisance alimentaire, c'est ça, exactement. Tantôt on a mentionné les chiffres, donc 85 000 à 90 000 tonnes produites. On veut... on espère atteindre ça, comme production au Québec, donc, en termes de fruits et légumes produits en serre. Ma question, c'est : Il y a combien de tonnes qui sont consommées par les Québécois à chaque année, de légumes en général, juste pour comprendre la proportion qui pourrait venir de serres versus des autres marchés.

**M. Lamontagne** : De fruits et légumes en général, là, il y a 2 100... voyons... 2,1 millions de tonnes par année. Là-dessus, il y a 1,4 million de tonnes qui sont produites ici puis il y a 700 millions... Excusez-moi, 700 000 tonnes. 1,4 million de tonnes qui sont produites ici au Québec, il y a 700 000 tonnes qui viennent de l'extérieur. Puis, après ça, naturellement, il y a ce qui est produit au Québec, ce qu'on ne peut pas produire au Québec, puis ce qui est produit dans le reste du Canada. Exemple, tout ce qui se consomme au niveau des fruits au Canada, on a 53 % de ce qu'on consomme, population canadienne, puis c'est à peu près la même proportion au Québec, qui ne peuvent pas être produits en territoire canadien, là. Peu importe, là, ce qu'on veut essayer de faire, là, il y a un 47 % qui peut être produit chez nous. Puis aujourd'hui, au moment où on se parle, il y a 34 % de ce 47 % là qui est produit chez nous.

depuis quelque mois, bien, les limites pour aller plus loin dans notre autonomie alimentaire, là, elles sont... il n'y en a pas de limite, là.

**Le Modérateur** : Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions? M. Levac pour une dernière question?

**M. Levac (Lionel)** : Oui, pour M. Lamontagne, justement. M. Lamontagne, dans le secteur acéricole, bien sûr, il y a la question de l'énergie, un point majeur, essentiel, mais il y a aussi des souhaits, des demandes des acériculteurs pour du soutien au développement technologique, de la robotisation, de l'informatisation, etc., des techniques de culture, de la recherche, etc. Est-ce que ce que vous annoncez comme annonce ultérieure pourrait porter sur ces questions-là?

**M. Lamontagne** : Bien, pourrait certainement... Il y a plusieurs volets. Puis tantôt, M. Mousseau l'a mentionné, quand on parle de nos petites productions, on peut avoir beaucoup de gens, au point de vue local, qui vont permettre... qui vont être mis à contribution pour les constructions. Quand on parle de nos grands ensembles de serres au Québec, c'est tout importé. On doit aller chercher la technologie, on doit aller chercher l'expertise ailleurs. Alors, on peut certainement avoir comme objectif, au fil du temps, de se rapatrier chez nous cette connaissance-là ou ces capacités-là.

Mais, comme vous dites, c'est plusieurs chantiers. Il y a le chantier de l'énergie, il y a le chantier de l'accompagnement à l'investissement, il y a le chantier pour, finalement, structurer une filière. Alors, ce dont vous parlez, ça fait partie de ça, puis c'est certainement, là, à l'agenda, mais dans le temps.

**Le Modérateur** : Parfait. Merci à tous. C'est ce qui met fin au point de presse. Merci pour votre présence. Bonne journée.

(Fin à 10 h 37)

## Participants

- Julien, Jonatan
- Lamontagne, André

## Document(s) associé(s)

- Vidéo

